Ambassade de France en Arménie
Service de presse

Revue de la presse arménienne du 26 février 2015

I. Politique intérieure

1. Les prix du gaz et de l'électricité seront-ils à nouveau augmenté ?/ La presse du jour rend compte de l'annonce « *surprise* » du Président de la Commission de régulation des services publics, Robert Nazarian, à l'AN, selon laquelle la partie arménienne menait des négociations avec la partie russe afin de laisser inchangé le prix du gaz russe compte tenu de la fluctuation du taux de change à la fin de l'année dernière et de la dévaluation de 15% de la devise nationale par rapport au dollar américain et aux autres devises étrangères. M. Nazarian, tout en rappelant que le prix de l'électricité était en liaison avec celui du gaz, a estimé fort probable l'augmentation du prix de l'électricité, sans toutefois indiquer de délais, compte tenu du fait qu'en 2016, le fonctionnement de la centrale nucléaire de Medzamor sera suspendu pendant 6 mois pour des travaux de rénovation. Durant cette période, les besoins énergétiques de la République devraient être satisfaits par l'énergie produite par les stations thermiques à base du gaz naturel ce qui reviendrait plus cher. Les quotidiens d'opposition se disent perplexes face à l'annonce de M. Nazarian, tout en rappelant que l'un des principaux arguments en faveur de l'adhésion à l'Union économique eurasiatique était le maintien, pendant au moins cinq ans, du prix du gaz russe. *RFE/RL* rappelle que lors de la visite du Président Poutine en Arménie, en décembre 2013, lorsque le gouvernement arménien a cédé à *Gazprom* les derniers 20% des actions de la société *Armrosgazprom* (actuellement *Gazprom-Armenia*), le chef de l'administration présidentielle, Viguen Sarkissian, affirmait que le prix du gaz russe ne devait pas augmenter pour l'Arménie pour au moins cinq ans. *Joghovourd* demande de savoir qui et depuis quand mène des négociations avec la partie russe. Ce journal se demande aussi avec ironie à quel titre la « *partie arménienne* » mène des négociations avec la Russie, si *Gazprom Armenia* est une société à 100% russe.

***2. Arménie prospère* continue de perdre ses députés/** Les agences de presse font état de la défection d'un nouveau député d'*Arménie prospère*, Moucheg Petoyan, qui est devenu le septième député ayant quitté ce parti à la suite d'un conflit avec le Président Sarkissian. Par ailleurs, selon les informations de *Joghovourd*, lors du prochain congrès d'*Arménie prospère*, le 5 mars, Mme Naïra Zohrabian, secrétaire du groupe parlementaire du parti, pourrait remplacer Gaguik Tsaroukian à la présidence de cette formation politique.

3. Un projet législatif prévoyant des privilèges fiscaux pour les gros exportateurs suscite des débats animés à l'AN/ *Joghovourd et RFE/RL* rendent compte des débats à l'AN suscités par un projet d'amendements à la loi sur les bénéfices, qui prévoit des allégements fiscaux pour les sociétés qui exporteront à hauteur d'au moins 50 milliards de drams (environ 105 M USD). Le projet d'amendements prévoit de baisser sensiblement pour elles l'impôt sur le bénéfice (2% au lieu de 20% aujourd'hui). Les sociétés concernées ne doivent pas opérer dans le domaine minier. Alors que les députés du parti *Républicain* ont soutenu ce projet qui vise, selon eux, à attirer davantage d'investissements en Arménie et à stimuler les exportations, les députés des partis *CNA*, *Etat de droit* et *Héritage* y ont vu une tentative de monopoliser les exportations, en les conservant entre les mains de quelques personnes. Ils ont proposé au Gouvernement, auteur du projet d'amendements, de donner des privilèges fiscaux à tous les exportateurs, dont notamment ceux de « *petite et moyenne taille* », et non seulement à quelques-uns. Selon *Joghovourd*, hormis le secteur minier, seules les sociétés spécialisées dans le traitement de diamants et de production de tabac exportent à hauteur de 50 milliards de drams. D'après les calculs du journal, les sociétés bénéficiaires des amendements, si ceux-ci sont adoptés, pourront économiser chaque année à hauteur de 10 M USD au détriment du budget de l'Etat. Le projet d'amendements a été adopté en première lecture et sera discuté en deuxième lecture prochainement. Selon les informations de *168 Jam*, ces amendements auraient été préparés pour donner des privilèges à un « *oligarque* » russe, qui aurait obtenu l'aval des autorités arméniennes en vue exporter des matériaux de construction, notamment du ciment. Selon les informations du journal, cette personne « *incognito* » pourrait prochainement acquérir les deux usines de ciment de l'Arménie…

II. Conflit du HK

1. « *L'Azerbaïdjan a sa propre vision en ce qui concerne l'humanisme* »/ L'ensemble de la presse rapporte les propos du chef de la diplomatie arménienne, Edward Nalbandian, à l'AN. Interpellé sur la position d'Erevan quant aux appels de Washington à faire un geste humanitaire et à restituer les deux ressortissants azerbaïdjanais emprisonnés au HK, le Ministre des AE a rappelé que les crimes, y compris le meurtre d'un adolescent karabatsi, commis par ceux-ci avaient été prouvés par le tribunal. La communauté internationale est au courant, selon lui, comment l'on reçoit et glorifie les « *meurtriers* » en Azerbaïdjan. Il est normal, selon le Ministre, que le monde civilisé parle de l'humanisme, mais de quel geste humaniste est-il question lorsqu'on parle de l'Azerbaïdjan ? Et de lancer « *combien d'Arméniens civils en captivité en Azerbaïdjan ont été humilié devant les caméras, puis tués ? De quels gestes humanitaires est-il question si l'Azerbaïdjan se défiait des appels de la communauté internationale à laisser la partie arménienne s'approcher des débris de l'hélicoptère militaire abattu pour récupérer les corps des pilotes ?* ». Selon le Ministre, l'on voit chaque jour comment les « *grands humanistes* » à Bakou torturent leurs propres citoyens qui se prononcent en faveur de la paix et de la tolérance dans leur pays : « *L'Azerbaïdjan a sa propre vision en ce qui concerne l'humanisme* ». Le Ministre a rappelé que toutes les représentations diplomatiques accréditées en Arménie avaient été informées des détails des « *actions de sabotage* » commises par les personnes en question. Il a également démenti les informations, selon lesquelles lors de leur récente visite à Erevan, les coprésidents du Groupe de Minsk auraient discuté du retour des deux Azerbaïdjanais.

III. Arménie-Turquie

1. Ankara poursuit son langage de conditions préalables/ L'ensemble de la presse relaie les propos du Ministre turc des AE, Mevlut Cavusoglu, tenus lors d'un déplacement à Bakou, selon lesquels les protocoles de Zurich ne pouvaient entrer en vigueur que lorsque l'Arménie se retirerait des territoires occupés azerbaïdjanais. Il a regretté que l'Arménie n'ait pas pu passer le test de la sincérité et ait retiré les protocoles arméno-turcs de l'agenda de l'AN. Réagissant aux propos du Ministre turc, Chavarche Kotcharian, vice-Ministre des AE, a rappelé que dès le début du processus, l'Arménie a été sincère dans ses intentions de normaliser les relations avec la Turquie sans conditions préalables. Selon lui, la communauté internationale a été témoin laquelle des parties posait des préalables et n'était pas sincère.

IV. Arménie-Russie

1. 30 jours sur le territoire de Russie sans se faire enregistrer/ Le Conseil de la Fédération de Russie a ratifié un accord signé avec le Gouvernement arménien le 11 juillet 2014 en vertu duquel les ressortissants arméniens et russes peuvent rester dans les territoires des deux pays sans se faire enregistrer auprès des organes respectifs pendant 30 jours. / *Hayots Achkhar*

V. Arménie-Irak

1. *Irak Airways* desservira Erevan/ A partir du 26 février, *Irak Airways* effectuera deux vols réguliers par semaine Baghdad-Erevan-Erbil. Des membres du Gouvernement irakien et environ 50 chefs d'entreprises devaient arriver en Arménie à l'occasion du premier vol. / *Mediamax, Armenpress*

VI. France-Arménie

1. Pétition en faveur de l'artiste franco-arménien Vardan Petrossian/ Selon les informations de *Haykakan Jamanak*, les représentants du monde d'art et de la culture auraient l'intention de lancer une pétition pour demander au Président Sarkissian de gracier Vardan Petrossian condamné à 5 ans de prison pour un accident de la route ayant couté la vie à deux adolescents.

Rédaction : Meri Hakobian

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien proche du gouvernement, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire proche du gouvernement, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien proche de l'opposition, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien proche de l'opposition, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien proche de l'opposition, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien proche de l'opposition, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien proche de l'opposition, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ishkhanoutioun- quotidien proche de l'opposition, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe proche du gouvernement, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe proche du gouvernement, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- trihebdomadaire proche de l'opposition, tirage-5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires

Réalisée à partir de publications arméniennes d'origines diverses parues au cours d'une journée définie, la présente revue de presse est un document de travail : il n'exprime en aucun cas les points de vue du gouvernement français sur les sujets abordés.